

Bulletin municipal

Avril
2024

Le mot du maire et du conseil municipal

Chers habitants,

Nous sommes ravis de vous transmettre ce nouveau bulletin municipal qui retrace différentes informations sur la commune et les événements à venir pour l'année 2024.

De nombreux projets ont pu enfin aboutir comme la réhabilitation de l'ancienne

agence postale en Maison des associations, le raccordement en eau potable de la Ferme de Lannoy et divers travaux énergétiques dans les bâtiments communaux afin de réaliser des économies.

Ce bulletin est également l'occasion de vous annoncer enfin l'arrivée tant attendue de la fibre pour le 27 mai

pour notre commune. Le passage à la fibre est important pour tout d'abord avoir un meilleur débit internet mais également pour pallier à l'arrêt du réseau cuivre.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et nous avons hâte de vous rencontrer lors des différentes festivités

Dans ce numéro

Les décisions du conseil municipal, subventions commune et CCGR	Page 2
Composteur, Opération amélioration habitat, Bus France services	Page 3
Permanence conseil régional, Conseiller départemental et Député, Autres permanences	Page 4
Carte d'identité et passeport, Recensement à 16ans, Elections européennes	Page 5
Travaux effectués, Nuisibles, Dépigeonnage	Page 6
Règles du Vivre ensemble, Dépôt branches, Inscription école rentrée 2024	Page 7

Dans ce numéro

Marchands ambulants et distributeur, Assistantes maternelles, Associations	Page 8
Nos artisans et entreprises	Page 9
Les événements et festivités 2023, Concours Maisons fleuries	Page 10
Les événements et festivités à venir, Brocantes	Page 11
Accueil de loisirs, Korian Rivière Bleue	Page 12
Que faire en cas de travaux	Page 13
Etat civil	Page 14
Insolite, La parole aux habitants	Page 15

Les décisions du conseil municipal

Réunion du 10 mars 2023

Rampe accessibilité Maison des associations.
Installation panneau lumineux en location.

Réunion du 14 avril 2023

Vote du budget eau.
Vote du tarif de l'eau. Pas d'augmentation.
Vote du budget commune.
Vote taux d'imposition locale. Pas d'augmentation de la part communale.
Augmentation tarif cantine due aux augmentations du prestataire.

Emprunt et travaux voirie rue des Clercs Dufour, rue Daniel et chemin du Brûle.

Acceptation du devis pour la rampe d'accessibilité de la Maison des associations.

Achat terrain et bâtiment 3 rue Zoé Goguet.

Modification des tarifs de location de la salle des fêtes.

Réunion du 29 septembre 2023

Subvention aux associations.
Subventions fournitures et voyages scolaires.

Changement de l'éclairage publique en led.

Réunion du 20 novembre

2023

Expropriation et vente de parcelles à la société Canal Seine Nord Europe.

Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable 2022.

Réunion du 15 février 2024

Refus du PLUi
Exonération de taxe foncière pour les logements neufs économes en énergie.
Achat terrain ZM 137.

Réunion du 21 mars 2024

Eclairage public en led: demande de subvention Fonds vert

Subventions Commune

La commune propose de financer une partie des fournitures et voyages scolaires. Les tarifs seront votés prochainement pour la rentrée 2024/2025 mais vous trouverez ci-dessous les tarifs actuels.

Une subvention de 60€ est versée aux enfants à partir de la 6ème et ayant moins de 16 ans sur présentation :

-d'un justificatif de paiement de four-



nitures scolaires, vêtements de sport, etc d'un montant minimum de 60€

-d'un certificat de scolarité

-d'un RIB avant le 31 décembre.

D'autre part, sur présentation d'un justificatif de voyage scolaire et d'un RIB, la commune verse une participation à hauteur de 40€.

N'hésitez pas à contacter la mairie pour plus d'information.

Subventions Communauté de Communes du grand Roye

La Communauté de Communes du Grand Roye (CCGR) propose une subvention pour l'achat de vélo à assistance électrique. La demande doit être effectuée avant l'achat et sur

présentation d'un devis

Dans le cadre de l'opération «habiter mieux », la CCGR verse une subvention de 500€ pour les dossiers éligibles à l'ANAH. (voir critères d'éligibilité sur le site internet du

Grand Roye).

Enfin, une subvention de 500€ pour l'installation de poêle à granules est donnée pour les dossiers éligibles à l'ANAH.

Composteur

50% des déchets de votre poubelle font partis des déchets verts : épluchures, restes de repas, marc de café, sachets de thé... ces déchets, ainsi que les autres déchets verts comme les tontes de pelouse et feuillages, peuvent être valorisés directement dans votre jardin avec un composteur.

La Communauté de Communes



du Grand Roye participe à hauteur de 50% sur l'achat d'un composteur de 500 litres réservé auprès du SMITOM du Santerre.

Le reste à charge pour les administrés est de 37€ TTC.

Pour réserver votre composteur, veuillez contacter le 03.22.78.60.69

Opération programmée d'amélioration de l'habitat 2024-2028

La Communauté de Communes du Grand Roye aide les propriétaires à améliorer leur logement en proposant des aides financières, des conseils techniques ou un accompagnement personnalisé et gratuit pour les projets de travaux (économies d'énergie, réhabilitation, autonomie, assainissement).

Pour plus d'informations, con-



tectez l'interlocuteur désigné, Citémétrie, au 03 65 79 02 90 ou par mail à

opahgrandroye@citemetrie.fr

ou lors des permanences sur rendez-vous à l'annexe de la CCGR à Roye, 11 rue de la pêcherie tous les jeudis de 9h à 12h, ou au siège de la CCGR à Montdidier, 136 rue Pasteur prolongée le 1er et 3ème mardi du mois de 9h à 12h.

Bus France services

La Communauté de Communes du Grand Roye a mis en place un bus itinérant, le Lien, afin d'aider les administrés à effectuer leurs démarches administratives. Le bus sera présent dans la commune, rue saint Médard près de la Maison des associations, le vendredi de 9h30 à 12h15



au dates suivantes:

- 17 mai
- 26 juillet
- 4 octobre
- 13 décembre

En dehors de ces dates plusieurs points France services sont à votre disposition à Roye, Nesle, Ham, ...

Permanence du conseil régional

L'antenne de la région située à Montdidier propose de rencontrer les particuliers et entreprises le 2ème mardi de chaque mois à la mairie de 9h à 12h afin de vous expliquer les différentes aides proposées par la région (permis, emploi, garde d'enfant, transport, ré-



novation énergétique en plus de l'ANAH,...) ou de vous aider à constituer vos dossiers de demande d'aide.

Cette permanence s'effectue uniquement sur rendez-vous pris au préalable au 03.74.27.30.10

Permanence conseiller départemental et député

Mme Hérouart, conseillère départementale, propose de vous rencontrer lors d'une permanence le lundi 13 mai de 17h à 18h à la mairie.

L'occasion de vous évoquer les nouvelles subventions notamment pour la destruction des nids de frelons.



Notre député, Mme Yaël Menache, et ses collaborateurs vous reçoivent à Péronne, 1 rue de la Caisse d'Épargne, les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 18h et les samedis de 9h à 12h.



Autres permanences



PERMANENCE BUDGET

Une question sur la gestion de votre budget, des difficultés à payer vos factures, venez rencontrer un conseiller de l'UDAF qui vous accompagnera dans vos démarches

**SUR RDV LE JEUDI 14 MARS
DE 14 H 15 À 16 H 30**
**MAISON DES INITIATIVES SESISS: 6
BOULEVARD GRACCHUS BABEUF
80700 ROYE**
**PRISE DE RDV AU 03 60 12 49 50
OU LE 03 60 12 49 49**



Udaf
Somme
UNIS POUR LES FAMILLES

Pour plus d'informations: Audrey Dessaint:
a.dessaint@somme-emploi-service.fr ou 06.23.65.54.98



PERMANENCE JURIDIQUE



Consultations sur RDV auprès de
Maitre Cassel, Avocat au 06.71.51.21.37
chaque 1er samedis du mois
de 10h à 12h
Maison des initiatives SESISS
6 boulevard Gracchus Babeuf 80700
Roye

Pour plus d'informations: Audrey Dessaint:
a.dessaint@somme-emploi-service.fr ou au
06.23.65.54.98

Les travaux effectués

La commune a entrepris de nombreux travaux cette année pour améliorer la ville et les bâtiments communaux.

En début d'année, la Ferme de Lannoy a été raccordé au réseau d'eau .

Dans un souci d'effort énergétique, l'éclairage de la salle des fêtes a été remplacé par du led et les radiateurs de l'école ont été changés.

Le travaux de la Maison des associations se sont terminés en septembre et cette salle sera bientôt proposée à la location pour les habitants de la commune.

Cet été, des travaux de réfection de la voirie ont été entrepris rue des Clercs Dufour,



rue Daniel et chemin du Brûle. D'autres travaux de voirie sont envisagés par le conseil départemental et la commune espère mettre en place sur ces routes départementales des moyens pour réduire la vitesse.



Grâce à la contribution de la Fédération Départementale

d'Energie de la Somme et de la SICAE de la Somme et du Cambrasis, le poste de transformation électrique a été embelli avec la réalisation de M. Thierry Guillot.



Pour finir, afin de diffuser les informations communales à un plus large public, un panneau lumineux a été installé à proximité de l'agence postale.

Constat de dommages des nuisibles

Si vous subissez des dégâts causés par des nuisibles comme les renards, fouines etc, vous devez le signaler auprès de la mairie ou auprès de M. Dominique Boddaert, président de la société de chasse , 10 rue du Martroy.



Ce recensement des dommages est important car il permet à la Fédération des chasseurs de demander une régularisation des ces nuisibles auprès de la Préfecture.

Opération de dépigeonnage

M. Joël Carpentier a effectué ces derniers mois une vaste opération de régulation des pigeons à l'église et aux différents silos dans la commune.

Lors de cette opération ce sont plus de 800 pigeons qui ont été régulés soit 89% de cette population. La régulation se poursuivra en

2024 et si vous souhaitez faire appel à M. Carpentier à titre personnel, ses coordonnées sont dans la rubrique « Nos artisans et entreprises ».

Règles pour bien vivre ensemble

Les **travaux de bricolage et de jardinage** réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Nous vous informons que suite à l'interdiction d'utilisation des pesticides dans l'espace public,



nous vous demandons de **procéder au nettoyage et désherbage (manuel) de vos trottoirs et caniveaux** pour garder un village propre.

TOUT FEU EST INTERDIT

Les **déjections canines sont interdites** sur toutes les voies publiques, espaces de jeux pour enfants compris. Tout propriétaire de chien est donc tenu de ramasser les déjections de son animal par mesure d'hygiène publique et par respect pour les usagers.



Dépôt branchages

Les dépôts de branchages sont autorisés à partir du 1^{er} avril jusqu'au 30 juin **le samedi de 9h à 18h uniquement**.

Seuls les branchages sont autorisés (pas de souches ni autres matériaux) et **seulement pour les habitants de la commune**.



Nous rappelons que le dépôt sauvage de déchets est interdit depuis la loi du 15 juillet 1975 et toute personne qui déposera des déchets hors du terrain ou non autorisés encourt une amende pouvant aller jusqu'à 750€ et 1500€ en cas de récidive.

Inscription école

L'inscription à l'école pour les enfants nés en 2021 et pour les nouveaux arrivants s'effectuera du 15 avril au 15 mai 2024.

Vous devez vous rendre à la mairie pour remplir le dossier sur place munis des justificatifs suivants:



- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Pages vaccination du carnet de santé

Une visite de l'école sera proposée en juin.

Marchands ambulants et distributeurs

Boucherie– Charcuterie–
Chevaline Delanchy (Lassigny)
le mardi de 10h à 12h30. Contact
au 03.44.43.73.52

Boulangerie Fanchon. Contact
au 03.22.88.20.29

Poissonnerie « Thalassa » le
jeudi après-midi. Contact au
06.10.13.12.56



Distributeur de pain rue du
Martroy réapprovisionné par
« Au bon pain d'Ercheu »

Boulangerie Au bon pain
(Hombreux). Contact au
03.22.78.87.37

Friterie Le Ch'ti camion le
dimanche soir sur le parking
du Cocci. 06.14.94.14.86

Assistantes Maternelles

Assistantes maternelles:

- Mme Valérie KACZALA
10 rue Saint Médard
03.23.36.38.68

Ou 06.87.57.77.00

- Mme Nadine WARGNIER
32 rue des Clercs Dufour
06.21.85.12.88



La liste des assistantes maternelles est également disponible sur le site du Relais Assistante Maternelle du Grand Roye:

<https://www.grandroye.fr/1-presentation/101-relais-assistants-maternels.html>

Associations

- **Ercheu Gym** (zumba, step, gymnastique d'entretien): lundi de 18h30 à 19h30 ou le jeudi de 19h à 20h à la salle des fêtes (rue Saint Médard). Présidente Ghislaine Grivelet 03.60.51.06.45 ou 06.03.16.17.98

- **Comité des fêtes:** Président Patrick Gaine 06.86.60.28.64

- **Société de chasse:** Président Dominique Boddaert 03.22.87.26.29

Club arcéen du 3ème âge:
Présidente Joëlle Morel
03.22.87.37.13. Jeudi de 13h30 à



17h30 à la Maison des associations (13 rue Saint Médard)

ABCDE les bouts d'choux:
Présidente Angélique Tiron
03.22.37.00.35 ou 06.23.92.56.10

Voisines et compagnies
(tricot, couture, broderie, ...):
lundi de 14h à 17h à la Maison des associations. Présidente Ghislaine Grivelet 09.93.94.33.91 ou 06.03.16.17.98

Si vous souhaitez apporter votre aide ou adhérer n'hésitez pas à les contacter.

Nos artisans et entreprises

Alain Glachant: chauffage, sanitaire

31 rue du bois
03.22.87.09.63

Patrick Gaine: matelas, sommiers

20 bis rue des clercs Dufour
03.22.88.04.53 ou
06.86.60.28.64

Picardie Rénov- Carpentier Joël: rénovation

20 rue Daniel
03.22.87.84.25 ou
06.24.64.08.59

Passion ciseaux - Céline Caresmel

(coiffeuse à domicile)
06.66.19.52.29

Joël Carpentier: dératisation, désinsectisation, désinfection

espaces verts
Travaux divers
06.24.64.08.59

Les bricoles de Didi - Cindy Fongueuse: création, hygiène, beauté, décoration, bijoux,...

30 rue Zoé Goguet
06.21.00.54.64

L'atelier Créa'Typh - Typhanie Lecot: personnalisation textile et accessoires

2 bis rue Saint Médard
la-teliercreatyph@gmail.com

JH'Auto - Jérémie Houzeau: mécanique auto
07.51.63.19.95

EIRL Stéphane Facquez: Réparation matériel agricole, motoculture

20 rue des clercs Dufour
03.22.87.28.64 ou
06.46.75.89.83

Baptiste Toriot: peinture, rénovation façade, traitement toiture

8 rue Jean d'Erchieu
03.22.79.19.36

Au bon pain d'Ercheu

7 rue du Martroy
03.22.37.46.33 ou
06.80.51.79.48

Cocci'Market: supérette

1 rue du bois
03.22.88.90.38

Les Plaisirs d'Ophélie à petit prix - Ophélie Berdon: parfum, hygiène, beauté, décoration, maroquinerie vêtements

13 rue du bois
07.61.91.73.60

MD Photographie - Mélanie Dancoisne: photographie, reportage photos, développement photo

7 rue Sœur Saint Vincent
06.01.35.41.16

Franck Mignerot: déménagement, débarras

35 rue des clercs Dufour
06.50.40.16.53

B construction - Timothée Bertout: construction, rénovation

03.44.43.28.58

Dom services 80 - Valérie Carpentier: aide à domicile

20 rue Daniel
06.01.92.17.69

DL Taxis - Damien Lefebvre: transport toute distance et transport médicalisé 07.79.12.76.21

Charlotte Pelourdeau et Marion Vandroth-Gravet:

Infirmières libérales
1 rue du bois
03.22.8730.13

CD Bois - Cyril Deschamps Dercheu:

Paysagiste et travaux de bûcheronnage
9 rue Zoé Goguet
06.50.09.11.33

S.L.T. Sylvain Location Terrassement - Sylvain Béra: location machines et équipements travaux, travaux de terrassement

10 bis rue du moulin
06.20.97.13.43

Sophro Rainbow - Fauchez Jérémie: sophrologue, consultation à domicile ou en visio

06.70.25.83.16

Morel couverture maçonnerie - Mickael Morel: couverture, maçonnerie, aménagement intérieur

06.22.14.50.48

2L Autos - Laurent Hurlaut: entretien et réparations véhicule

43 rue du bois
06.76.10.63.38

RL pneus - Loïc Richard: entretien et réparations véhicule

43 rue du bois
06.14.61.31.90

Les évènements et manifestations



Chasse aux œufs proposée par ABCDE les bouts d'choux



Repas des aînés le dimanche 14 mai 2023 financé par la commune et le CCAS d'Ercheu et animation par Pascal Granserre.



Proposée par la CCGR, Ville à joie a fait une escale dans notre commune le 23 septembre avec stands, jeux et animations.

Fête communale et animation par les Macadam's Namur



Feu de la St Jean du 8 juillet 2023 avec concours de pétanque, repas, retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal.

ÉVÈNEMENT



Distributions des colis de Noël par les conseillers municipaux.

Miss Glouglou a ravi les enfants lors de l'arbre de Noël



14 juillet en présence de Mme Hérouart



Marché de Noël de la commune les 25 et 26 novembre 2023 avec de nombreux stands, une tombola et la visite



Commémorations du 8 mai et 11 novembre avec défilé et dépôt d'une gerbe au monument aux morts

Concours Maisons fleuries



La remise des prix du concours de Maisons fleuries 2023 s'est déroulée le 23 février 2024.

Les résultats du concours sont les suivants:

Maison façade avec bande de terre: Mme Nadège Houziaux

Maison avec jardin: M. et Mme Lematte Jérôme

Maison façade: M. et Mme Michel Castel

Prix spécial jury maison avec jardin: M. et Mme Kaczala

Les évènements à venir

13 avril: Loto (Club arcéen)

14 avril: Concours de belote (Club arcéen)

19 mai : Repas des aînées (Commune et CCAS)

9 juin: Elections européennes

Du 15 au 17 juin: Fête communale Place Saint Marc (15 juin brocante organisée par le Club arcéen et la commune + bal en soirée. 16 juin spectacle sur la place. 17 juin distri-

bution de tickets pour les enfants de la commune)

21 juin: Fête de la musique avec le concert de K d'urgence

6 juillet: Feu de la Saint Jean organisé par la commune et les associations,, terrain communale rue des vignes (concours de pétanque, repas, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal)

18 août: Brocante, terrain communal rue des vignes (Ercheu gym)

14 septembre: Concours de pétanque (Commune)

5 octobre: soirée années 80 (Commune)

19 octobre: Loto (Club arcéen)

20 octobre: Concours de belote (Club arcéen)

10 novembre: Bourse au jouets (ABCDE les Bouts d'choux)

23-24 novembre: Marché de Noël (Commune)

21 décembre: Arbre de Noël

Brocantes

ERCHEU
Brocante *Fête Foraine*

Organisation
 Municipalité
 Club Arcéen du 3ème Âge

Samedi 15 Juin 2024
8h00 à 17h00

Buvette sur place

Emplacement : 2€ les 5 Mètres (limité à 10 mètres) Particuliers et Professionnels

Réservations : 06 82 01 81 35 ou 07 72 28 47 18 03 22 87 16 76

RESTAURATION : Friterie Teddy Fontaine
 Midi et Soir
 Présent l'an dernier aux 2 brocantes du village



IPNS

1ÈRE BROCANTE D'ERCHEU GYM
Dimanche 18 août
de 8h à 18h

Terrain communal rue des vignes



Réservation au 06.03.16.17.98



1€ les 10 mètres
1€ par mètre supplémentaire

Restoration et buvette

ACCESORIOS

L'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs d'Ercheu vous accueille tous les mercredis et vacances scolaires sauf Noël et août.

Tous les enfants sont acceptés à partir de 3 ans et/ou dès inscription à l'école.

Les animatrices proposent des activités manuelles, sorties, jeux, activités culinaires, échanges intergénérationnelles,...



Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la directrice, Mme Seveste, au 03.22.87.82.59 ou 07.83.28.90.92 ou centredeloisir.ercheu@gmail.com

Vous pouvez également consulter le site internet www.ercheu.fr afin d'avoir les tarifs en vigueur et les horaires.



Korian La Rivière Bleue

La maison de retraite « La Rivière Bleue » ouvre ses portes tout au long de l'année pour le plus grands plaisir de ses résidents. Les enfants de l'école, du centre aéré et de l'IME partagent de très beaux moments au sein de la maison, les projets intergénérationnels étant très appréciés de tous.

Au-delà de sa mission, la maison de retraite, avec l'aide du Conseil Départemental de la Somme, a déployé depuis l'année dernière son projet de lutte contre l'isolement des personnes âgées à domicile de notre territoire. Ainsi, ce ne sont pas moins de 9 administrés d'Ercheu et des alentours, qui bénéficient gracieusement chaque semaine des spectacles et repas à thème, le principe étant d'aller chercher les personnes à leur domicile pour la journée ou l'après midi, et de les raccompagner chez eux en fin de journée.

Bernadette WATERLOT, Directrice, propose également des manifestations ou-

vertes à tous comme, le marché printanier qui se déroulera le 2 juin prochain :

« Un marché de village, pour les personnes âgées de la résidence qui ne peuvent plus se déplacer. L'essentiel est de provoquer les rencontres, les échanges et de partager des moments conviviaux avec les arcéens, les familles, les amis ! Alors, je vous donne rendez-vous dimanche 2 juin à la maison ! »



Que faire en cas de travaux

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) étant en cours, ce sont les règles nationales d'urbanisme qui s'appliquent pour notre commune à l'heure actuelle. En cas de travaux voici les règles à appliquer:

Je fais une **déclaration préalable avant travaux** si:

- Je modifie l'aspect extérieur (fenêtre supplémentaire, isolation par l'extérieur, changement de type de toiture, panneau solaire,...)
- Je crée une surface de plancher ou emprise au sol entre 5 et moins de 20m² (abri de jardin, pièce supplémentaire, ter-

rasse couverte, piscine,...)

- J'effectue un changement de destination (expl: garage en chambre)
- Je mets un mur de clôture supérieur à 2mètres

Je fais un **permis de construire** si:

- Je crée une surface de plancher ou emprise au sol de 20m² et plus
- J'effectue un changement de destination qui modifie la façade et /ou la structure porteuse.

Les dossiers remplis sont à déposer en mairie. Pour plus d'informations, consultez le site service-public.fr ou renseignez vous directement en mairie.

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

TOIT
Tuiles (réfection de toiture) : **DP**
Auvent, préau
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : **DP**
• > 20 m² : **PC**
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
• < 20 m² : **DP**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : **DP**

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIURES : **DP**

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

GARAGE
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : **DP**
• > 20 m² : **PC**
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

PISCINE
• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
• < 100 m² ouverte : **DP**
• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

PORTAIL > 2m **DP**

CABANE BOIS OU BÉTON
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : **DP**
• > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE > 2m **DP**

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
• < 5 m² : aucune formalité
• < 40 m² : **DP**
• > 40 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².
Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

État civil

Mariages:

Philippe Foyart et Gaëlle Torillioux

Maxime Mistral et Virgnie Frémaux

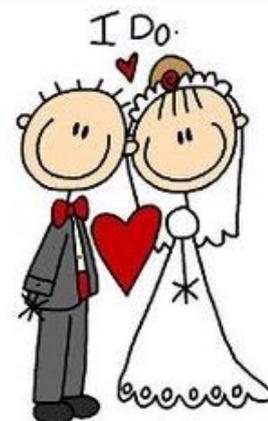
Guillaume Mourain et Charlotte Sauveaux

David Lefebvre et Héloïse Marchand

Tiphanie Legrand et Alexia Dauce

Laurent Léger et Hélène Potrel

Vianney Boudoux d'Hautefeuille et Anouchka Rousselle



Naissances:

Inaya Bertin Berdon

Tao Bonnet

Alessyo Deschamps-Dercheu

Eleonore Dessaux

Malo Landsheere



Yléana Laout

Elyo Pigneur-Courmontagne

Hizaé Salomon

Laëlie Aimé

Décès:

Nicolas Tribout

Gilbert Roussel

Serge Douville

Luc Lesur

Chantal Damelicourt

Stéphane Boitel

Lysiane Martin

Didier Kaczala

Eliane Fatoux



Mairie d'ERCHEU
(80400)

Retrouvez les informations communales:

- sur notre site internet www.ercheu.fr
- sur notre page facebook Mairie d'Ercheu
- sur le panneau lumineux rue Sœur Saint Vincent

Insolite

Des cigognes se sont brièvement arrêtées au mois d'août pour le plus grand plaisir des photographes.



La parole aux habitants

Une idée? Une suggestion? Une question?...

Vous trouverez ci-dessous un coupon à déposer à la mairie directement ou dans sa boîte aux lettres avec vos remarques.

✂ - - - - -

Vos remarques:

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Si vous souhaitez être recontacté, veuillez remplir le formulaire ci-dessous:

Nom:

Prénom:

Adresse:

Téléphone:

Mail:

NB: Ce formulaire est utilisé à des fins informatifs et pour améliorer notre commune. Tout propos diffamatoire, injure, grossièreté ou autre manque de respect pourra faire l'objet de poursuites.